



interliaisons

**octobre
2014
N° 110**

- Page 2 : L'actualité après le 30 septembre et la préparation du 16 octobre
- Page 4 : Feuille de route du Collectif « Femmes retraitées »
- Page 6 : Les retraites encore dans le collimateur du gouvernement ! Communiqué de l'Union Confédérale des retraités CGT
- Page 7 : Tarifs « Vie Nouvelle » 2015
- Page 7 : La discussion à la commission exécutive:
- Page 7 :Après la journée d'action du 30 septembre
- Page 8 :Enquête nationale UCR-CGT/Vie nouvelle

PERMANENCES UCR -CGT

OCTOBRE

Du 21 au 23 octobre	SANCHEZ Jacques	LAPORTE Alain
Du 28 au 30 octobre	JOUCHTER Olivier	LICHERE Françoise
NOVEMBRE		
Du 4 au 6 novembre	BRON Huguette	HARIMZA Alain
Du 12 et 13 novembre	ROUGER Richard	LAPOUMEROULIE Jacqueline
Du 18 au 20 novembre	BOYER Jocelyne	GUIDOU Bernard
Du 25 au 27 novembre	FLORET Jean Pierre	LEDOUX Danièle

Contact : 01 55 82 83 73 ou 01 55 82 83 74 - En cas d'absence : 01 55 82 83 82

Le prochain Comité Général de l'U.C.R. se déroulera les 2 et 3 décembre prochain. Les travaux commenceront le 2 décembre après-midi et le 3 toute la journée.

Octobre

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

	Commission exécutive		Bureau
	Journée d'action		Rencontre Vie syndicale UFR/USR et Vie nouvelle

Novembre

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

	Commission exécutive		Bureau
	Rencontre des 9 organisations		

L'ACTUALITÉ APRÈS LE 30 SEPTEMBRE ET LA PRÉPARATION DU 16 OCTOBRE

Catherine Tran Phung Cau



Camarades,

La situation internationale

Sur l'actualité, je commencerai mon propos par la situation internationale.

La 69^{ème} Assemblée générale de l'ONU met en exergue cette volonté guerrière des dirigeants occidentaux, comme ceux du Moyen-Orient, au prétexte de combattre le terrorisme et cachent leur véritable objectif, à savoir : l'exploitation des richesses énergétiques et le remodelage du Proche et Moyen Orient au détriment des populations, qu'elles soient palestinienne, irakienne, libyenne, malienne, kurde, centrafricaine ou ukrainienne.

Aujourd'hui, 30 Nations se retrouvent dans une coalition, opportunité pour cette alliance de masquer leur responsabilité de l'émergence de l'Etat islamique issue de leur politique interventionniste menée en Irak.

De son côté, l'Etat islamique poursuit sur tous les terrains – médiatique et militaire – resserrant ainsi l'étau sur Kobane.

La Turquie engagée dans cette alliance ne dupe personne : son but n'est pas de repousser les attaques de l'Etat islamique, mais bien d'avoir un point d'ancrage dans cette région dont l'objectif est de détruire le système politique mis en place par les kurdes. Ce qui conduit l'observateur syrien des Droits de l'Homme à alerter les instances internationales sur le risque de voir se perpétrer un génocide.

Nous savons tous que le terrorisme ne peut se développer et se nourrir que de la crise sociale, de la misère, des inégalités et de la déstabilisation des Etats.

La France pourrait contribuer à sortir le Moyen-Orient des impasses, elle pourrait jouer un rôle de médiation pour la justice et la paix et devrait, en proposant et travaillant une grande conférence internationale sous l'égide de l'ONU pour un autre avenir de paix et d'émancipation pour les enfants et les peuples du Proche et Moyen-Orient.

Et à nous, CGT, de porter nos propositions pour un monde de justice, de coopération, de paix et à faire vivre l'appel de la CGT et de l'Avenir social pour les solidarités financières.

J'ai bien conscience que cette actualité internationale mériterait un développement plus approfondi mais, compte tenu du temps imparti, je m'en arrêterai là.

Et en France

Pour nous, en France, le discours de politique générale du Premier Ministre du 16 septembre a confirmé le cap de l'austérité :

- Développement du chômage et de la précarité.
- Gel des salaires dans le privé et le public.
- Gel des pensions et ce jusqu'en octobre 2015.
- Réduction des services publics, tant dans les administrations qu'à l'hôpital, dans l'enseignement, les collectivités territoriales via la réforme territoriale, le démantèlement du tissu industriel et les attaques de la protection sociale.

Chaque cadeau fait au Medef, chaque plan d'économie sont autant d'attaques de notre modèle social.

Les lignes du budget 2015 sont bien celles de l'austérité avec un plan d'économie de 50 milliards d'ici 2017, dont 21 dès l'année prochaine avec :

- 7 milliards pris sur le budget de l'Etat.
- 4 milliards sur les dotations aux collectivités via la réforme territoriale.
- 10 milliards au détriment de la Sécurité sociale.

Le pacte de responsabilité, c'est 41 milliards de cadeaux au patronat auxquels s'ajoutent les 25 milliards de fraudes aux cotisations sociales et c'est 220 milliards d'aide publique donnée aux entreprises, dont 80% vont directement dans la poche des actionnaires.

C'est dans ce contexte de rigueur et d'austérité que va être examiné le 16 octobre le projet de loi de financement de la Sécurité sociale avec un seul slogan : réduire les dépenses tous azimuts, telle la nouvelle amputation de 700 à 800 millions d'Euros sur la branche famille, conséquence des 30 milliards d'exonération de cotisations familiales consenties aux employeurs. Mesure après mesure, le Gouvernement remet en cause la pérennité et le caractère de la branche famille dont, rappelons-le, les prestations sont partie prenante du salaire socialisé.

Or, nous savons tous que la Sécu manque d'abord de recettes (dividende, exonération, etc.) et ce ne sont pas les dépenses publiques qui dérapent.

Alors que les besoins nouveaux (tel l'autonomie) ou les besoins non satisfaits (tels que les soins dentaires, les

lunettes, les appareils auditifs, etc.) nécessiteraient une augmentation des dépenses publiques.

Les cotisations sociales ne sont pas des charges

C'est bien l'ensemble du service public de la Sécurité sociale qui est remis en cause, et nous avons besoin de réaffirmer avec force que les cotisations sociales ne sont pas des charges, comme le prétend le Patronat, mais une partie mutualisée qui ouvre des droits notamment pour la retraite.

Le salaire socialisé :

- Un salaire socialisé pour l'aide aux familles.
- Un salaire socialisé en cas de maladie, de chômage ou d'accident du travail.
- Un salaire socialisé pour les retraités.

En 2013, le déficit de la Sécurité sociale était de 12,3 milliards sur un budget de 480 milliards : une goutte d'eau et la part des exonérations est de 30 milliards par an.

Rien que l'annulation de ces exonérations rendrait la Sécu excédentaire.

Et nous savons également que pour financer l'aide à l'autonomie, il faudrait 1,5 milliard.

C'est bien peu par rapport aux 41 milliards versés aux entreprises sans contrepartie.

16 octobre mobilisation

C'est tout le sens de notre engagement dans la journée d'action du 16 octobre avec les actifs, pour reconquérir notre Sécurité sociale et réaffirmer notre opposition résolue à ce pacte de responsabilité (d'austérité) qui va encore aggraver la crise et la situation des retraités... et nous avons un tract qui prend bien en compte la situation des retraités et qui doit nous permettre d'aller à la rencontre et au débat avec eux...

Après le 30 octobre

Je voudrai conclure mon introduction sur le bilan de notre journée d'action du 30 septembre.

Une journée que l'on peut qualifier de réussie avec plus de 30 000 manifestants (31 385), et donc une bonne prise en compte pour l'ensemble de nos Organisations, même s'il nous manque encore la connaissance pour 3 départements qui ne nous ont pas fait remonter leurs résultats.

Journée réussie parce que plus nombreux que le 3 juin pour exprimer les raisons de notre colère, face au mépris de ce Gouvernement qui, avec l'annonce de revalorisation de 8€ pour le minimum vieillesse et une prime de 40€ pour les pensions inférieures à 1 200€, fait le choix politique de maintenir les pensions en dessous du seuil de pauvreté.

Si on est optimiste et que nous pouvons penser que le mécontentement des retraités parvienne aux oreilles du Premier Ministre, à qui fera-t-il croire que les 8€ d'augmentation du minimum vieillesse et 40€ de prime

règleront les questions du pouvoir d'achat des retraités.

Trente mois sans revalorisation, alors que cette année, ce sont 2 millions de retraités supplémentaires qui vont payer des impôts et plus de 460 000 retraités qui vont passer du taux réduit 3,8% au taux de 6,6% auxquels sont assujettis les retraités imposables. De mon point de vue, ce n'est qu'une étape...

Et quoi qu'en disent les statistiques, le caddie coûte toujours plus cher. Sans parler des dépenses comme le chauffage, le loyer et les charges, la santé, des dépassements d'honoraires devenus monnaie courante, déremboursement des médicaments et bien d'autres...

Financement de la protection sociale

Avec la revalorisation de nos pensions, nous posons la question du financement de la protection sociale, notamment par le développement de l'emploi, l'augmentation des salaires, la reconnaissance des qualifications, financement qui se fait à partir de la richesse créée à l'entreprise par le travail des salariés.

Or, le Gouvernement poursuit la politique de partage de plus en plus inégalitaire des richesses produites.

Les mises en cause des retraites, les mesures fiscales prises sur le revenu des retraités (fiscalisation de la majoration des pensions des retraités ayant eu au moins 3 enfants, suppression de la demi-part...), l'augmentation de la TVA, les remboursements de l'assurance maladie serviront à éponger plus ou moins les 220 milliards d'Euros d'aides publiques versées aux entreprises sans contrôle ni contrepartie.

Les mesures d'économie sur le budget de l'Etat et sur les budgets des collectivités locales pèseront sur les financements des services sociaux, des services de proximité et d'aide à la personne.

Par conséquent, la baisse continue du pouvoir d'achat des retraités n'est pas la bonne réponse aux besoins des retraités.

La forte mobilisation du 30 septembre représente un point d'appui pour poursuivre partout et quelles qu'en soient leurs formes les interpellations auprès des élus, à tous les niveaux de responsabilité politique et au Medef...

Fiscalité

Egalement, pourquoi ne pas profiter de l'arrivée des feuilles d'impôt et, plus particulièrement, des taxes d'habitation et foncière pour construire, avec les actifs des Finances, des initiatives dans les localités autour de la fiscalité des retraités.

L'espace « Revendicatif » de l'UCR est en train de travailler un tract spécifique qui s'intitule : « pouvoir d'achat, pression fiscale : les retraités en ont assez d'être mal traités ».

Dès qu'il sera prêt et validé, il pourra être envoyé aux Organisations.

Enquête nationale Vie nouvelle

Ensuite, l'enquête nationale portée dans Vie nouvelle est un outil précieux pour mieux apprécier la réalité vécue des retraités en matière de « reste à vivre », et doit nous permettre de l'inscrire dans nos plans de travail de sections. Elle est aussi un moyen pour aller à la rencontre des retraités et redynamiser nos 1 000 points de rencontre.

Vous nous ferez part de votre point de vue et de vos expériences.

Enfin, la journée d'action du 16 octobre prochain pour la reconquête de la Sécurité sociale est une nouvelle opportunité pour agir en convergence avec les actifs, tout en portant nos revendications.

En même temps, plusieurs de nos Organisations ont été interpellées par la CFDT dans les territoires à propos d'une action commune autour de la « semaine bleue » pour laquelle vous avez reçu la note d'Olivier Jouchter.

Feuille de route du Collectif « Femmes retraitées »

Gilka Georges



Depuis mon intervention à la CE 4 octobre 2011, nous n'avons pas eu l'occasion de débattre de la situation des femmes retraitées. Depuis, le 10ème congrès de Saint-Etienne est intervenu, les membres de la CE et du bureau ont été renouvelés. Il m'a été confié pour la seconde fois de piloter le collectif « femmes retraitées », et de présenter une feuille de route pour les 3 années à venir. A l'issue de mon premier mandat, j'avais fait un certain nombre de remarques par rapport à des difficultés rencontrées pour fonctionner, qui n'avait pas vraiment permis un travail de fond. Malgré tout, nous avons commencé à faire un état des lieux, nous avons pu impulser des actions dans le cadre du 8 mars, avec des retours par l'intermédiaire d'un questionnaire. Cependant, on peut constater que certaines orgas ne répondent pas aux sollicitations de l'UCR, il y a toujours une opacité dans le fonctionnement de nos propres structures, pas de collectif femmes retraitées partout, comment sont prises en compte les revendications spécifiques aux femmes retraitées, comment les femmes sont sollicitées pour participer aux instances dirigeantes dans nos organisations.

En parallèle de ces difficultés, nous avons constaté des avancées : création de collectifs femmes, pour le 8 mars tenue de réunions/débats, conférences de presse, après-midi distractifs.

Il faut maintenant aller plus loin. Il nous a semblé que ces dysfonctionnements pouvaient être rectifiés avec une nouvelle équipe et des objectifs plus clairs.

Ces objectifs ont été discutés et débattus lors des premières réunions de ce nouveau collectif, et nous souhaitons vous les faire partager afin que vous donniez également votre avis.

Le rôle de notre collectif ne se résume pas à faire un tract ou une action pour le 8 mars. Il est nécessaire de faire un travail de fond, d'analyse et de réflexion, avec nos organisations, qui aboutisse à la mise en place de plans de travail. Nous devons impulser, aider, encourager,

1. La nécessaire syndicalisation des femmes retraitées,
2. La prise en compte de leurs revendications spécifiques et la mise en place d'actions pour les faire aboutir,
3. Aide à la création de collectifs « femmes retraitées » dans les orgas, aide à la mise en place des rencontres, débats avec les femmes retraitées, travail avec les actives et avec femmes mixité confédéral,
4. La place des femmes retraitées dans la CGT et particulièrement dans les instances dirigeantes de nos orgas,
5. Les femmes retraitées françaises, leurs rapports avec l'Europe et les autres pays du monde.
6. L'action autour du 8 mars.

1 - La nécessaire syndicalisation des femmes :

Il faut rappeler qu'aujourd'hui parmi les retraités il y a 55% de femmes. Alors que les femmes syndiquées à la retraite ne sont que 28 %. Dans bien des couples de militants seul l'homme est syndiqué, la femme ne devenant syndiquée qu'au décès de son mari ... Souvent au motif que les cotisations syndicales coûtent cher. Il faut rappeler que depuis 2013, un crédit d'impôt de 66 % du montant des cotisations syndicales est accordé à tous (imposables ou non).

Ainsi, pour porter leurs revendications spécifiques, qui mieux que les femmes peuvent le faire ? Le besoin de renforcement de nos orgas dépend également de leur capacité à syndiquer un nombre important de femmes retraitées.

Pour cela, le collectif a déjà travaillé sur la réactualisation de la plaquette « syndicalisation des femmes retraitées » qui était à disposition sur le site de l'UCR. Ceci a été notre premier travail, car dans le cadre de la campagne de syndicalisation confédérale dans laquelle l'UCR s'implique, cette nouvelle plaquette se veut être un outil pour aller vers les femmes retraitées. Elle sera mise en ligne très prochainement.

2 - La prise en compte des revendications spécifiques et la mise en place d'actions pour les faire aboutir : montant des pensions, santé, transports, services publics, etc.

Montant des pensions : Il n'est pas inutile de rappeler les disparités entre salaire hommes/femmes, dans la vie active, cet écart est de 27%. A la retraite, cet écart se creuse à 42 %, et même selon le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) à 53 %. Cette situation expose particulièrement les femmes retraitées à la précarité. La pension moyenne des femmes est de 1165 euros, contre 1749 euros pour les hommes. Une retraitée sur trois touche une pension totale inférieure à 700 euros. La moitié des retraitées touche une pension inférieure à 1000 euros. Deux retraités pauvres sur trois sont des femmes.

En cause : des salaires inférieurs à ceux de leurs homologues masculins, et des carrières interrompues par la naissance et l'éducation des enfants. En cause également la prise en compte des 25 meilleures années de carrière pour calculer le salaire de référence, système qui désavantage les femmes dont la carrière a été interrompue par la naissance et l'éducation des enfants, ou a été mise au second plan en passant à temps partiel, horaires plus compatibles avec les obligations familiales. En 2010, le recul de 2 ans de l'âge de départ sans décote a ainsi massivement pénalisé les femmes. Même si certaines mesures tendront à l'avenir de réduire ces inégalités, cela ne concernera que les retraitées partant en retraite à compter de 2020.

A voir également les conditions d'attribution des pensions de réversion uniquement pour les couples mariés, et le montant à revaloriser.

Santé : en 2011, l'espérance de vie des femmes s'établit à 84,8 ans et à 78,4 ans pour les hommes. De ce fait, le taux de femmes très âgées est supérieur aux hommes. Souvent fragilisées par la perte de leur conjoint, elles subissent la crise de façon plus importante. Les atteintes incessantes contre la sécurité sociale avec les déremboursements massifs, la hausse des différents forfaits, les dépassements d'honoraires, la hausse des mutuelles, conduisent les retraités et notamment les femmes à renoncer à se soigner, ou choisir entre certains soins (dentaires ou des appareils auditifs par exemple), ou encore reporter des soins onéreux. Le démantèlement de l'hôpital public, le manque de maisons de retraite et leurs coûts exorbitants, exposent les femmes à de grandes difficultés. La loi d'orientation pour l'adaptation de la société au vieillissement répond partiellement et insuffisamment à nos revendications.

Transports : habiter en zone rurale aujourd'hui nécessite souvent d'avoir un véhicule personnel. Les statistiques de l'INSEE montrent que les populations rurales et péri urbaines utilisent davantage la voiture, par manque de transports collectifs. Une galère parfois pour des femmes âgées, obligées d'aller faire leurs courses dans

un supermarché éloigné, ou se faire véhiculer parce que sans permis de conduire ou plus capables de conduire. Services publics : la disparition des services publics de proximité, poste, sous-préfectures, hôpitaux ou services de santé en général, pharmacies, etc., tout cela se répercute sur la vie quotidienne des femmes, leur posant de réels problèmes.

Face à ces constats, nous pensons qu'il est utile de créer un outil sous forme de diaporama, que nous mettrons à disposition de nos orgas, qui permettra d'organiser des journées thématiques, des modules de formation, permettant les rencontres et les débats.

3 - Aide à la création de collectifs femmes retraitées si possible en lien avec les actives dans chaque orga :

Le collectif « femmes retraitées » de l'UCR n'a pas pour seule vocation de se réunir dans les locaux de l'UCR, chaque membre peut se déployer dans une orga pour aider à la réflexion, à la création, au développement de collectifs « femmes retraitées ».

D'autre part, notre participation au collectif « femmes mixité » confédéral est incontournable, les membres du collectif UCR devront y participer, à tour de rôle, afin que la voix des retraitées se fassent entendre au niveau confédéral.

4 - La place des femmes retraitées dans la CGT et particulièrement dans les instances dirigeantes de nos orgas :

Si la parité est maintenant effective au sein de notre CE et de notre bureau, il n'en est pas de même dans toutes les organisations de la CGT. Or, l'apport féminin est indispensable pour sensibiliser aux différents thèmes concernant les femmes.

Dans les actions et manifestations, les femmes retraitées doivent se faire voir et se faire entendre, ne pas oublier les panneaux, les affiches, les mots d'ordre, les foulards, les drapeaux.

Nous devons donc veiller à ce que toutes les instances de la CGT laissent une place aux femmes, et les incitent à prendre des responsabilités. De plus, les revendications spécifiques des femmes nécessitent que celles-ci s'investissent dans les collectifs sur l'activité en territoire là où ils existent.

5 - Les femmes retraitées françaises, leurs rapports avec l'Europe : travail avec la FERPA.

La FERPA est l'organisation la plus représentative des retraités et personnes âgées en Europe. Elle coordonne sa politique avec celle de la CES (Confédération Européenne des Syndicats), notamment en matière de sécu-

rité et de protection sociale, plus particulièrement en ce qui concerne les pensions, les soins de santé, la lutte contre l'exclusion sociale et contre la pauvreté. L'UCR CGT est membre de la FERPA depuis 1999 (date d'entrée de la CGT dans la CES).

Une rencontre avec l'organisation syndicale CCOO à Madrid a eu lieu dernièrement, les délégations française et espagnole ont échangé sur un certain nombre de points (structures de nos organisations, santé et loi autonomie, maladies professionnelles en particulier découlant de l'amiante, et sur la situation des femmes).

L'UCR a décidé de poursuivre et prolonger ces contacts, notamment en organisant le 8 mars 2015 à Paris une journée de rencontre avec des femmes espagnoles, italiennes et françaises. Nous n'avons pas encore réfléchi à la forme que pourra prendre cette journée, nous allons y travailler.

6 - Les actions indispensables du 8 mars, journée internationale de lutte des femmes :

Pour la CGT, le 8 mars correspond à la « journée internationale de lutte pour les droits des femmes », d'autres ne retenant que la notion « journée de la femme », la réduisant à une fête commerciale privée de ses racines. Le 8 mars ne doit pas être le seul jour où les préoccupations se conjuguaient au féminin, mais doit être

vu comme une étape dans la marche pour l'égalité, un temps revendicatif sur les inégalités. Il est nécessaire de continuer à lutter contre le sexisme et les stéréotypes dont les femmes font les frais. Ce doit être également un moment de rencontres, un moment de fraternité, un moment de solidarité nationale, un moment de plaisir et de détente.

Comme je l'ai dit précédemment, suite à notre délégation à Madrid où nous avons rencontré les camarades de la CCOO (Fédération de la Commission Ouvrière Retraités Espagnols), des propositions de travail ont été faites et particulièrement l'organisation d'un 8 mars 2015 avec des délégations espagnoles et italiennes.

Le collectif de l'UCR va travailler sur cette journée, tisser des partenariats avec ces organisations syndicales, retenir des thèmes communs. Nous inciterons également nos orgas afin qu'elles prennent toute disposition pour organiser débats, délégations, rencontres avec les élus, afin de rappeler les propositions de la CGT concernant les femmes.

D'autres thèmes pourront être abordés durant notre mandat, en fonction de l'actualité, des événements en France, en Europe, ou ailleurs ... la solitude, la violence faite aux femmes, les évolutions sociétales, ... nous sommes également à l'écoute de vos remarques et propositions.

EN CONCLUSION DE LA FEUILLE DE ROUTE

- Plaque de syndicalisation spécifique aux femmes retraitées.
- Outil diaporama à disposition des orgas.
- Aide à la création de collectifs femmes retraitées dans les orgas (en lien avec les actives) et avec femmes mixité confédéral.
- La place des femmes retraitées dans la CGT et particulièrement dans les instances dirigeantes de nos orgas : viser à la parité dans nos orgas.
- Les femmes retraitées françaises, leurs rapports avec l'Europe : travail avec la FERPA.
- Les actions indispensables du 8 mars, journée internationale de lutte des femmes.
- Autres thèmes à développer : évolution sociétale, solitude, violence faite aux femmes, etc.

Communiqué de l'Union Confédérale des Retraités CGT

LES RETRAITES ENCORE DANS LE COLLIMATEUR DU GOUVERNEMENT !

Actuellement, se discute au Parlement le PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale).

Le déficit de la Sécurité sociale en 2014 est de 15,4 milliards d'euros. Peu de médias ou d'hommes politiques, et encore moins de patrons, ne s'étendent sur les raisons de ce déficit. La principale raison réside dans l'effondrement des recettes et non l'inflation des dépenses !

Le pacte de responsabilité prive la Sécurité sociale de 6,2 milliards d'euros en exonérations des cotisations patronales. Les fraudes patronales entraînent un manque à gagner de 20 à 25 milliards d'euros.

La logique voudrait que l'on s'en prenne aux racines du mal ! Encore une fois, il n'en sera rien. Les propositions examinées exigent :

- 500 millions d'économies supportés par les agents de la Sécurité sociale.
- 700 millions d'économies supportés par les familles.

- 3,2 milliards d'euros d'économies sur l'assurance maladie.

Encore une fois, les retraités sont appelés à payer la note ! Pour tous ceux dont le revenu est supérieur à 13 900 euros pour une part et à 21 322 euros pour deux parts, il est question de porter la CSG de 3,8% à 6,6% !!

Après la baisse des retraites suite aux réformes, la suppression de la demi-part pour les veuves, la suppression du crédit d'impôts pour avoir élevé trois enfants, la taxe de 0,30% pour financer soi-disant la perte d'autonomie, le blocage des pensions pendant deux ans, voilà maintenant le doublement de la CSG !!

Faire des cadeaux au Patronat et prendre les salariés et retraités comme cible, c'est du grand art !

A n'en pas douter, les conditions de vie vont continuer de se dégrader et le déficit à enfler.

Tarifs « Vie Nouvelle » 2015»

présentation : Richard ROUGER

Décisions prises:

PROMO :

Tous les nouveaux abonnements souscrits en 2015 : 12€
(section, individuel, parrainage)

Réabonnement section : 14,50€

Réabonnement individuel : 15,60€



L'augmentation décidée est due principalement au fait de l'augmentation des tarifs postaux et à celle du papier.

Exemples d'augmentations: La poste: + 10,5%

Les propositions d'augmentation ont été votées à l'unanimité des présents.

La discussion à la commission exécutive:

A propos du 30 septembre

Des initiatives originales ont été prises :

- Dans l'Allier, avec le dépôt de 11 centimes à la Préfecture pour répondre à l'aumône des Pouvoirs publics.
- Les ménagères du Havre sont venues avec leur quart de baguette.

- Les foulards rouges ont été portés dans beaucoup d'endroits.

- A Villeurbanne, les rues ont été rebaptisées : rue sans dent, rue du capital...

L'action du 30 va permettre de donner des suites, par exemple, dans le Pas-de-Calais à Arras sur les problèmes de la CARSAT, intervention en réunion pour explications sur les retards de dossiers.

C.S. G.

Diverses interventions ont montré le besoin de revenir sur cette question. Voir comment nous pourrions initier un débat.

Enquête Vie Nouvelle

Il s'agit bien de l'utiliser comme un véritable outil de travail pour aider à la démarche revendicative. Besoin dans toute la période de questionnement d'en faire mesurer l'enjeu revendicatif.

Inter UCR

La CFDT a tenté de semer le trouble sur notre absence à la dernière réunion de l'inter-UCR. Ce n'est pas par volonté politique que la CGT n'a pu être présente. Informés trop tard de la date, présente dans d'autres initiatives y compris à l'étranger, nous avons dit que cette date ne nous convenait pas. L'objet portait entre autre sur la présence des UCR dans le cadre de la «*semaine bleue*». La mobilisation du 30 septembre avec un grand nombre d'organisations et associations a montré que les organisations de retraités étaient capables de mobiliser sur de véritables enjeux revendicatifs, dépassant la seule démarche institutionnelle.

Après la journée d'action du 30 septembre

Compte rendu de la réunion des 9 UCR, associations le 13 octobre

1) Après la mobilisation du 30 septembre les UCR et associations se sont retrouvées pour faire le bilan de cette journée de mobilisation. Une action que tout le monde a jugée très positive.

2) Des délégations se sont rendues en direction des préfectures, Medef locaux.
C'est près de 30 000 retraités qu'a pu recenser l'UCR-CGT. Mieux que le 3 juin.

Dans plusieurs endroits des distributions unitaires ont été organisées.

Si l'UCR FO n'a finalement pas décidé de mobiliser pour cette journée, dans les initiatives, nous avons retrouvé des adhérents de FO, y compris quelques retraités UNSA ou CFDT qui ne comprennent pas l'absence de leurs organisations pour la défense unitaire de leurs revendications.

Il est tout à fait pos-

sible que l'UNSA rejoigne les 9 organisations améliorant encore plus le rapport des forces.

3) Dans notre rencontre la question de l'élargissement à des associations portant les mêmes thèmes revendicatifs que ce que nous portons ensemble depuis le 3 juin a été pointée, des exemples d'associations représentatives ont été donnés. Cette réflexion concerne le niveau national comme le plan local. Dans certaines régions cet élargissement a déjà lieu. Poursuivons dans cette démarche. FO met en garde sur l'élargissement à des associations en concurrence pour certaines avec les organisations syndicales. Cela va de soit

4) Il semble pour tous que la couverture médiatique a été meilleure que le 3 juin, au moins au plan régional. Mais c'est encore loin de faire le compte.

5) Il fallait répondre à la question des suites à donner après les initiatives du 3 juin et du 30 septembre.



Si l'idée de relancer une mobilisation dans le premier semestre a été avancée par certains, dans l'immédiat nous avons décidé de solliciter les parlementaires pour ensemble rappeler nos revendications :

- **Pouvoir d'achat :** Dans la réunion, le constat a été fait que les retraités ayant une pension inférieure à 1200€ ont le sentiment qu'avec l'aumône accordée par le gouvernement on se moque d'eux. Mais aussi il faut remarquer que pour la première fois un gouvernement met en cause directement le sens même de ce qu'est une pension de retraite. Cette exigence de revalorisation des pensions concerne tous les retraités. Tout le monde a perdu du pouvoir d'achat.



Décisions :

- Demander une rencontre auprès des parlementaires sur les questions du pouvoir d'achat en lien avec le poids de la fiscalité, la perte d'autonomie. Solliciter nos organisations pour aller frapper à la porte de leurs parlementaires.
- Une adresse (tract commun) aux retraités qui interroge aussi les actifs pour leur montrer en quoi nos batailles les concernent dans un souci intergénérationnel. A ce sujet, nous avons eu une discussion sur le sens de notre intervention : un matériel n'opposant pas les retraités aux actifs.

- **Fiscalité :** Besoin d'une réflexion plus approfondie sur les questions de fiscalité. En tous cas, sans attendre, nous pouvons agir en commun par exemple pour exiger le retour de la ½ part, le retour à la défiscalisation de la majoration de retraite pour trois enfants et plus... agir sur le poids de la TVA. Trop de retraités qui n'étaient pas imposables depuis des années le sont subitement. Cela entraînant la mise en cause de droits sociaux, l'arrivée de nouveaux impôts. ... Questionnement aussi sur la suppression de la première tranche d'impôts pour les retraités, ce que cela entrainera pour 2015.
- **Perte d'autonomie :** La loi va venir au Sénat. Des pans entiers de nos revendications sont absents, principalement autour des financements.

Enquête nationale UCR-CGT/Vie nouvelle Du 1er octobre au 31 décembre 2014



Il a suffi de quelques jours pour recevoir de nombreuses réponses à l'enquête encartée dans le dernier numéro de Vie Nouvelle.

Le quatre page a déjà été repris par des USR dans leur journal, d'autres l'on repris avec un questionnement complémentaire en lien avec la profession.

Pourquoi faire une telle enquête ?

Cette enquête est une action revendicative de l'UCR-CGT. Elle se situe dans le prolongement du 4 pages sur le pouvoir d'achat tiré à un million

d'exemplaires, de la carte-pétition adressée au Président de la République qui a récolté 120 000 signatures en six semaines, et des manifestations nationale du 3 juin 2014 et du 30 septembre à l'appel de neuf organisations syndicales ou associations.

À qui s'adresse cette enquête ?

A tous les retraités salariés, qu'ils vivent en couple ou seul.

À quoi serviront les résultats ?

À l'UCR-CGT et ses organisations professionnelles et territoriales, afin d'affiner leurs repères revendicatifs et ainsi coller au plus près des réalités des retraités hommes ou femmes.

À faire remonter auprès des décideurs vos besoins, vos exigences.

